

En partenariat

avec l'Administration Pénitentiaire et la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la

Croix-Rouge de Seine-et-Marne intervient

au Centre de Détention de Melun

Ce centre n'accueille que des détenus ayant été jugés et condamnés (à la différence des maisons d'arrêt).

Capacité : environ 300 places :

- un quartier arrivants
- un centre de détention hommes

Actions de la Croix-Rouge :

- Participation à l'aide aux détenus sans ressources suffisantes
- Atelier jeux avec goûter annuel
- Distributions vestimentaires
- Participation à l'organisation de repas pères-enfants
- Participation à l'amélioration des coins enfants aux parloirs et à l'accueil des familles

Référent local : Monique GIAT – 06 84 37 15 16 - jean-claude.giat@orange.fr

Référent départemental : Edmond HUBERT – 06 65 20 18 61 - ed.hubert@yahoo.fr